

La Charte a pour but de mettre en avant l'intérêt de ces rencontres et de poser le cadre nécessaire au bon déroulement de ces ateliers et favoriser le bien vivre ensemble.

Les ateliers sont un lieu professionnel qui respecte les personnes, valorise les compétences de chacun et permet de changer d'environnement. Ils font partie intégrante de la vie professionnelle des assistants maternels.

### Fonctionnement

Les ateliers sont ouverts sur inscription et avec l'accord des parents (**autorisation parentale**) en matinée de 9h30 à 11h30. Mais, il est possible de venir et repartir à tout moment de la matinée en vue de respecter les besoins et rythme de chacun.

A chaque atelier, un « déroulement » est proposé :

- Un temps de jeux libres, pour s'approprier les lieux,
- Une activité est proposée : moyens d'expérimentation et d'exploration des sens, l'esthétisme des activités n'étant pas le but recherché,
- Le rangement fait partie du jeu, pour les adultes comme pour les enfants.

Des thèmes mensuels sont proposés.

Hygiène : les grands comme les petits retirent leurs chaussures (porter des chaussons, chaussettes ou pieds nus).

### L'enfant et sa famille



- Offrir un cadre sécurisant, sécurisé et adapté,
- Favoriser l'éveil,
- Favoriser l'autonomie : c'est accepter de laisser l'enfant faire ou « ne pas faire »,
- Permettre à l'enfant de s'adapter à différents lieux et nouvelles personnes,
- Rencontrer d'autres enfants du même âge et des adultes,
- Jouer ensemble, partager, communiquer,
- Fréquenter un lieu permettant une transition en douceur vers la collectivité et l'école pour les plus grands,
- Découvrir de nouveaux jeux et activités,
- Importance du jeu libre,
- L'effet de groupe permet de motiver et encourager l'enfant (imitation),
- Une participation régulière permet aux enfants de se familiariser avec les lieux, de trouver ses repères,
- Favoriser son bien-être dans un endroit familier,
- Possibilité aux parents (employeurs d'un assistant maternel) de participer ponctuellement.

### L'assistant maternel



#### Posture professionnelle :

Etre bienveillant avec l'enfant : être cohérent, savoir dire non,  
Observer : c'est avoir un regard professionnel,  
Veiller à la sécurité de l'enfant,  
Accompagner l'enfant par la parole et proposer au lieu d'imposer un jeu ou une activité à l'enfant,  
Discrétion professionnelle,  
Respecter la personnalité et l'intimité de chaque enfant (ne pas parler « au-dessus de la tête de l'enfant ») (Pas de jugement),  
Etre disponible et à l'écoute de l'enfant,  
Se poser lorsqu'on arrive : se mettre à hauteur de l'enfant,  
Bien se répartir dans l'espace de jeu,  
Coin des bébés : s'installer à proximité des bébés pour leur assurer un sentiment de sécurité au sein du groupe,  
L'assistant maternel est encouragé à participer et animer les ateliers : « co-animer ensemble ».

#### Richesse professionnelle :

 Professionnalisation (découvertes de nouvelles idées d'activités, d'accompagnement...),  
Valorisation professionnelle,  
Favoriser les rencontres, l'entraide (permet d'assurer un relais auprès des enfants) et les échanges entre les assistantes maternelles pour rompre l'isolement lié à la profession,  
Partager les expériences et les pratiques professionnelles (curiosité, exemplarité),  
Prendre du recul sur sa pratique professionnelle.

L'assistant maternel est un relais auprès des parents par rapport au Relais Petite Enfance.

### L'animatrice

Accueillir : l'animatrice est garante du cadre d'accueil pour les enfants et assistants maternels,  
Aménager l'espace de jeu : sécurisé ; sécurisant et adapté,  
Mettre à disposition un matériel adapté aux capacités de l'enfant,  
Proposer des activités : manipulations, motricité, chansons-comptines, lecture de contes, ...,  
Être à l'écoute,  
Accompagner : « Personne ressource »,  
Faire le lien : intermédiaire entre les différents lieux,  
Remonter les informations aux élus et à la hiérarchie.

Echanger : pour plus de confidentialité, les appels téléphoniques pendant les temps de sieste auprès des animatrices sont possibles.